

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2024/40

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 26

Suppléants votants : 01

Procurations : 06

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 00

Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle des fêtes de Janailhac, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 02 avril 2024

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), M. RICHIGNAC Guillaume, M. BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, M. CAILLOT Alain (procuration de M. BONNAT Christian), M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. GOUDIER Jean-Louis (procuration de M. DEVARISSIAS Philippe), Mmes LACOURARIE Bernadette (suppléant M. CHAMINADE Gérard), BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane (procuration de M. LE GOFF Jean), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, MM. GARNICHE Roland, BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. DARGENTOLLE Georges (procuration de Mme HILAIRE-GENIN Karine), MM. DELOMENIE Bernard et M. DOGNON Jean-Bernard.

EXCUSES : MME JACQUEMENT Eliane, M. BONNAT Christian, M. DEVARISSIAS Philippe, M. LE GOFF Jean, M. CHAMINADE Gérard (suppléé par Mme LACOURARIE Bernadette), M. MARCELLAUD Didier, MME HILAIRE-GENIN Karine, M. CUIILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie
SECRETAIRE : Mme Florence BELAIR

Objet : Affectations des Résultats – Exercice 2023 : Budget annexe « ZA de Flavignac » Annule et remplace la délibération n°2024/12

Exposé :

Le Président informe le Conseil Communautaire qu'il est nécessaire de se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2023 du budget annexe « ZA FLAVIGNAC ».

Après avoir entendu le compte administratif 2023 ;

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation ;

Affectation du résultat

POUR MEMOIRE

excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	2 565,28
déficit d'investissement antérieur reporté	-188 619,25

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

solde d'exécution de l'exercice	-685,15
solde d'exécution cumulé	-189 304,40

RESTES A REALISER AU 31/12/2023

dépenses d'investissement	0,00
recettes d'investissement	0,00
SOLDE	0,00

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240408-D2024-40-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

rappel du solde d'exécution cumulé	-189 304,40
rappel du solde des restes à réaliser	0,00
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	189 304,40

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice	0,00
résultat antérieur	2 565,28
TOTAL A AFFECTER	2 565,28

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2024)	0,00
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2024)	
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	0,00
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2024 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	2565,28
TOTAL	2 565,28

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme : En Mairie, le 8 avril 2024.

Le Président,
Emmanuel DEXET



Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240408-D2024-40-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024